

Groupe de la BAD et le **Niger**



Ensemble pour gagner la bataille
du développement

niger

Groupe de la BAD et le **Niger**



Ensemble pour gagner la bataille
du développement

Table des matières

- | | |
|--|--|
| <p>5 > Le Groupe de la Banque africaine de développement</p> <p>7 > Le mot du Président de la République du Niger</p> <p>11 > Le mot du Président du Groupe de la Banque africaine de développement</p> <p>13 > Le mot du Gouverneur pour le Niger</p> <p>17 > Présentation générale du pays</p> <p>25 > Soutien au développement du monde rural à partir de la mobilisation des ressources en eau (pilier 1)</p> <p>27 > Renforcement des infrastructures (pilier 1)</p> <p>31 > Opérations de la Banque au Niger</p> <p>33 > Portefeuille en cours</p> | <p>PRESENTATION
DES PROJETS PHARES</p> <p>37 > Développement rural (1^e partie)</p> <p>43 > Secteurs sociaux (2^e partie)</p> <p>47 > Infrastructures (3^e partie)</p> <p>51 > Le mot du Directeur du Département régional ouest A</p> |
|--|--|







Présentation de la BAD

Le 4 août 1963, 23 gouvernements africains ont signé l'Accord de création de la Banque africaine de développement (BAD) à Khartoum au Soudan. Huit autres pays l'ont ratifié en décembre de la même année. Le 10 septembre 1964, L'Accord est entré en vigueur lorsque 20 pays membres ont souscrit à 65 % du capital actions qui s'élevait alors à 250 millions de dollars EU. L'assemblée inaugurale des Conseils des gouverneurs s'est tenue du 4 au 7 novembre 1964 à Lagos au Nigéria. Les opérations de la Banque ont démarré le 1er juillet 1966 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Le Groupe de la Banque africaine de développement est constitué de la Banque africaine de développement (BAD) et deux guichets concessionnels à savoir : le Fonds africain de développement, créé en 1972 et le Fonds Spécial du Nigéria (FSN), établi en 1976.

La BAD est une institution régionale multilatérale de financement du développement, qui a été créée pour mobiliser des ressources en vue de financer des opérations en faveur du développement économique et du progrès social de ses membres régionaux (PMR). Son siège se trouve à Abidjan en Côte d'Ivoire, mais actuellement, elle mène ses opérations depuis son Agence temporaire de relocalisation (ATR) située à Tunis, en raison de la situation politique qui prévaut en Côte d'Ivoire.

Les actions tangibles réalisées au fil du temps par le Groupe de la Banque ont conforté son image et suscité un regain de confiance dans l'institution, comme l'atteste la confirmation de la note AAA qui lui est attribuée par les principales agences de notation.

En décembre 2007, la onzième reconstitution des ressources du Fonds africain de développement, à hauteur de 8,9 milliards de dollars EU, a substantiellement accru le volume des ressources disponibles en faveur des pays membres à faible revenu.

Par ailleurs, le Groupe de la Banque ne ménage aucun effort pour réduire la dette de certains de ses membres régionaux dans le cadre de l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) et l'Initiative d'allègement de la dette Multilatérale (IADM).

De 1967 à fin 2007, le Groupe de La Banque a engagé plus de 3200 prêts et dons pour plus de 60 milliards de dollars EU. Au 31 décembre 2007, le capital autorisé de la Banque s'élevait à l'équivalent de 33,25 milliards de dollars EU ; quant au capital souscrit, il s'élevait à l'équivalent de 32,84 milliards de dollars EU.

Les ressources de la Banque proviennent des souscriptions des Pays membre régionaux au capital, des emprunts effectués sur les marchés des capitaux internationaux ainsi que le revenu généré par les prêts.

La Banque compte 53 Etats africains (pays membres régionaux) et 25 Etats non africains (pays membres non régionaux). L'adhésion de ces derniers à la BAD remonte à mai 1982, suite à la décision du Conseil des gouverneurs d'ouvrir le capital de l'institution à la participation d'Etats non africains. Pour devenir membres de la Banque, un Etat non régional doit adhérer au FAD. Un seul Etat membre du FAD, les Emirats arabes unis, n'est pas encore devenu membre de la BAD.



Mot du Président du Niger



Dans les pays en développement, hiérarchiser les problèmes économiques et sociaux est extrêmement complexe tant tout est urgent ; il est aussi de notoriété publique que deux objectifs qui, du reste se confondent à long terme, se dégagent du lot : stimuler la croissance économique et améliorer la situation des populations les plus pauvres.

Depuis que les Nigériens m'ont élu à la tête de l'Etat, à la suite d'élections libres, transparentes et honnêtes, à la faveur de la démocratie et de la stabilité politique, je me suis, avec le Gouvernement, évertué à restaurer la crédibilité de l'Etat, à l'intérieur et à l'extérieur de mon pays. La Communauté internationale, rassurée par la détermination des Autorités et les résultats enregistrés, a accepté de nous accompagner dans la recherche d'un meilleur avenir. Malgré les réformes hardies macro-économiques entreprises depuis 2000, le phénomène de la pauvreté persiste encore dans les pays en développement et particulièrement dans la région ouest-africaine.

Aussi, au regard du bilan trop controversé de la situation de ces pays et du Niger en particulier, après une quarantaine d'années d'assistance, il est ressorti la nécessité pour nos pays de se prendre davantage en charge ; l'aide publique n'ayant pas, par sa nature, vocation à développer un pays. A la lumière de ce qui a été réalisé, il apparaît qu'un maillon important de ces pays, à savoir l'agriculture n'a pas reçu assez d'appuis.

Principale source de croissance au Niger, le secteur rural est dominé par l'agriculture et l'élevage, fortement tributaires des conditions climatiques. Dans le cadre du Document de stratégie pays (DSP) 2005-2009 de la coopération avec la BAD, qui repose sur deux principaux piliers notamment le soutien au développement rural et le renforcement des infrastructures, s'inscrit parfaitement aux objectifs de notre pays.

L'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et subséquemment la

réduction de la pauvreté, passent par la forte et régulière accélération de la croissance, de même qu'une profonde restructuration du système économique. La voie, la plus sûre, est l'élaboration des politiques publiques mieux conçues et rigoureusement mises en œuvre. Aussi, j'ai, dès mon premier mandat, bâti mon projet de société sur des actions concrètes en direction du monde rural. En effet, les résultats enregistrés à travers la mise en œuvre des projets/programmes de développement en général et du secteur rural en particulier sont autant d'actions qui se poursuivent qui poursuivent les mêmes objectifs que notre Programme spécial, dont les affectations ont concerné l'ensemble des secteurs sociaux. Toutes ces actions ont valu au Niger une amélioration des indicateurs socio-économiques, principalement l'accès aux services sociaux de base.

C'est le lieu ici d'adresser une mention spéciale à l'endroit de la Banque Africaine de développement (BAD) pour la qualité et la pertinence des opérations du portefeuille de notre coopération par ses appuis inestimables notamment, le financement des projets et programmes sectoriels (secteur rural, éducation, santé, routes et transport, ...) et conformes aux besoins des populations cibles.

Par ailleurs, conformément aux préoccupations du Conseil d'Administration de la BAD du 16 août 2005 ayant approuvé le PSDAR 2005-2009, le gouvernement a décidé de poursuivre la mise en œuvre des programmes d'assainissement du secteur financier, de s'engager résolument à la maîtrise de la croissance démographique à travers l'adoption d'une politique nationale en matière de population (DGPP). En outre des efforts soutenus sont engagés par l'Etat dans le renforcement de la lutte contre la corruption et la poursuite des réformes juridiques et judiciaires.

Pour les perspectives à court, moyen et long terme de la coopération financière et technique de la BAD, les résultats enregistrés dans la consolidation du cadre macro-économique et l'amélioration des indicateurs sociaux, d'une part, et les orientations stratégiques du gouvernement contenues dans la SDRP, d'autre part, plaident en faveur du maintien de la coopération sur les deux grands piliers du

DSPAR. A cet égard, outre les projets et programmes de développement en cours, nous attendons une forte contribution de la BAD dans le financement de la mise en œuvre de la SDRP et dans le processus de mise en œuvre de l'approche – programme, notamment, la participation au financement du partenariat public-privé et le développement des infrastructures routières. Afin d'améliorer sensiblement le traitement des dossiers du Niger, nous réitérons le souhait du gouvernement de l'ouverture d'une représentation locale de la BAD au Niger.

En définitive, l'implication efficace de la BAD dans le financement des actions de développement à travers le portefeuille en cours et les différentes annonces faites lors des tables rondes constituent autant des raisons qui nous rassurent sur la pertinence et la solidité de notre partenariat. Nous avons foi à la contribution de notre Institution Commune à la mise en œuvre de notre stratégie de réduction de la pauvreté en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

S. E. M. Mamadou Tandja





Le mot du Président de la BAD



La préparation de cette brochure me donne l'occasion de saluer et de féliciter le peuple nigérien tout entier pour les efforts inlassables qu'il ne cesse de déployer pour consolider la stabilité politique, promouvoir la bonne gouvernance, et mettre en œuvre un ambitieux programme de développement économique et social. La mise en œuvre, à partir de 2002, du premier Document de stratégie de réduction de la pauvreté a donné des résultats encourageants. C'est sur la base des progrès substantiels ainsi accomplis que la Communauté internationale a décidé de renforcer son appui aux actions de développement que le Niger met en œuvre. Pour faire face aux nombreux défis auxquels il est confronté, le Niger a engagé la révision de sa stratégie de réduction de la pauvreté. Celle-ci ambitionne désormais de faire du Niger un pays émergent doté d'une économie forte diversifiée.

La Banque africaine de développement (BAD) est, compte tenu de son expérience, un partenaire stratégique du Niger pour la réalisation de cette ambition. Dans ses interventions au Niger, la BAD a mis l'accent sur les actions contribuant à la réduction de la pauvreté. C'est ainsi qu'elle soutient prioritairement les secteurs rural, social, le développement des infrastructures, notamment l'approvisionnement en eau, l'assainissement, et les transports. Elle soutient aussi les projets multinationaux contribuant aux efforts du pays en matière d'intégration régionale. La BAD apporte aussi son concours aux réformes économiques mises en œuvre par le Niger. Dans ce domaine, elle est déjà intervenue avec cinq opérations d'appui aux réformes visant à

promouvoir la stabilité macroéconomique nécessaire pour une croissance forte et durable, elle-même indispensable pour l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

Le soutien de la BAD vise aussi à valoriser les atouts importants dont dispose le Niger à savoir la stabilité politique retrouvée, son potentiel hydro-agricole, et ses richesses minières. Il est évident qu'une réduction significative de la pauvreté exige une exploitation optimale de ces atouts par un secteur privé dynamique évoluant dans un environnement favorable. C'est pour cette raison que le développement du secteur privé est au cœur du soutien que nous apportons au Niger.

L'appui que la BAD fournit au Niger s'inscrit également dans le cadre de l'harmonisation de ses opérations avec les autres partenaires au développement, conformément aux recommandations des récents forums sur l'amélioration de l'efficacité de l'aide. C'est ainsi que les quatrième et cinquième programmes d'ajustement structurel ont été cofinancés avec les autres partenaires au développement, notamment le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et l'Union européenne.

Je demeure convaincu que le Niger a les moyens pour poursuivre sa marche vers l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement et devenir un pôle de croissance dans la sous-région. Cette volonté constitue un motif supplémentaire de satisfaction et milite en faveur du renforcement de la coopération déjà très fructueuse entre la BAD et le Niger.

Donald Kaberuka
Président de la BAD



Mot du Gouverneur pour le Niger



Le contexte du Niger est marqué par un renforcement du processus de démocratisation engagé depuis 1999 et ayant conduit à la tenue d'élections multipartites présidentielles et législatives, puis un triple scrutin communal, présidentiel et législatif en 2004. La stabilité politique qui en a résulté est une condition nécessaire à la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et sectorielles de développement destinées à promouvoir une croissance économique durable.

Le gouvernement nigérien, dans ce contexte, s'attelle depuis 2000 à redresser l'économie et à améliorer l'offre de services publics à travers la mobilisation des ressources internes, une discipline en matière des dépenses et leur affectation à des secteurs prioritaires. Mais aussi par le rétablissement et le renforcement de la coopération avec les bailleurs de fonds. A cet effet, il a successivement élaboré un document intérimaire de réduction de la pauvreté et une Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) respectivement en 1994 et 2002. Il a également procédé à la révision de la SRP ayant conduit à l'élaboration de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la pauvreté (SDRP) en 2007, alignée sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) avec pour objectif de faire du Niger un pays émergent.

Pour la mise en œuvre de cette stratégie ambitieuse, au regard des agendas politique et international notamment l'atteinte des OMD et la Déclaration de Paris sur la réforme de l'aide, des stratégies sectorielles alignées sur la SDRP ont été élaborées et sont en cours d'exécution. Ces stratégies sectorielles ont été élaborées et adoptées de manière participative par l'administration, le parlement, les régions, les bailleurs de fonds, le secteur privé et la société civile. Il s'agit, entre autres, du Plan Décennal de Développement de l'Education (PDDE), du Plan de Développement sanitaire (PDS), de la Stratégie de Développement Rural (SDR), de la Stratégie de Développement du Secteur minier...

La mise en œuvre de la Stratégie de réduction de la pauvreté sur la période 2000-2006 a permis d'enregistrer des résultats encourageants sur le plan économique et social en dépit de la très forte dépendance de l'économie à l'égard d'une agriculture vulnérable aux aléas climatiques et aux chocs exogènes. Ainsi, le taux de croissance qui était de 3,2 % entre 1999-2000, a atteint en moyenne 4,5 % par an sur la période 2001-2005.

Au niveau des finances publiques, l'effort de mobilisation des recettes budgétaires et des aides extérieures, couplé des mesures de rationalisation des dépenses publiques, a permis de réduire le déficit budgétaire sur les dernières années. La modernisation des finances publiques, gage de pérennisation des mesures de réforme se poursuit avec les partenaires à travers la Revue des Dépenses Publiques et de la Responsabilisation Financière. Sur le plan social, une amélioration de l'offre des services sociaux de base et des indicateurs sociaux a été atteinte grâce à la mise en œuvre des politiques publiques adéquates. Malgré ces résultats tangibles, obtenus en collaboration avec les partenaires techniques et financiers, la demande sociale en biens et services publics reste encore importante, et la couverture de celle-ci constitue un réel défi auquel la SDRP constitue une réponse appropriée.

Afin de mobiliser les ressources (aides publiques au développement et investissements privés étrangers) nécessaires au financement du développement, plusieurs tables rondes ont été initiées par le gouvernement notamment celles de Bruxelles, de Djedjah sur le financement du barrage de Kandadji et de Doha sur la sécurité alimentaire tenues en 2007.

Dans cet élan, mon département ministériel entend poursuivre la redynamisation de la coopération financière internationale entamée depuis 2000 avec tous les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux.

La Banque africaine de développement a été, et demeure l'un des principaux partenaires extérieurs technique et financier depuis 1970, au regard du volume de financement et de la qualité de son portefeuille de projets/pro-

grammes. La mise en œuvre du portefeuille de la BAD a pour objectif principal, de réduire la pauvreté dans les zones rurales et de favoriser le développement durable en appuyant le développement rural, la valorisation du capital humain, la consolidation du cadre macroéconomique et budgétaire à travers des programmes de réformes économiques, la décentralisation, la réalisation des routes, l'appui institutionnel, etc.

L'analyse du portefeuille au Niger de cette institution digne d'éloge fait ressortir un volume financier de 360 millions d'Unités de compte (UC) sur la période 1970-2008 pour 63 opérations dont 15 opérations en cours pour un montant de 124 millions d'UC. Le secteur rural enregistre une part importante, soit 28 %, suivi du secteur social (25 %), des transports 18 %.

Au-delà des aides budgétaires et des aides projets, la BAD a participé remarquablement à toutes les initiatives d'allègement de la dette publique du Niger pour une meilleure soutenabilité de la dette à moyen et long termes. Il s'agit notamment de l'initiative Allègement de la dette en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe) approuvée en mars 2001 et de l'Annulation de la Dette multilatérale (ADM) en décembre 2004, dans le cadre desquelles le Niger a bénéficié de cette institution de 37,20 millions de dollars et de 132,16 millions d'UC respectivement.

Le Document de stratégie pays (DSPA) 2005-2009, approuvé le 16 août 2005, comme la coopération des années antérieures repose essentiellement sur deux grands piliers, notamment le soutien au développement du monde rural et le renforcement des infrastructures. Ces secteurs d'interventions restent cohérents avec les grandes orientations de la SDRP et l'agenda politique des plus hautes autorités politiques du Niger.

Les revues à mi-parcours des Stratégies Pays (DSPA) et du portefeuille des projets de la BAD, ont permis de relever, à la satisfaction de toutes les parties, que des résultats importants (notamment la consolidation

du cadre macroéconomique, la réalisation des investissements structurants et des infrastructures sociales et économiques) ont été obtenus conformément aux objectifs prédéfinis. Ces résultats atteints sont cohérents avec les stratégies sectorielles (secteur rural, éducation, santé, routes et transports, ...) et conformes aux besoins des populations.

Par ailleurs, conformément aux préoccupations du Conseil d'Administration de la BAD du 16 août 2005 ayant approuvé le DSPA 2005-2009, le gouvernement a décidé de poursuivre la mise en œuvre des programmes d'assainissement du secteur financier, de s'engager résolument dans la maîtrise de la croissance démographique à travers l'adoption d'une politique nationale en matière de population (DGPP). En outre des efforts soutenus sont engagés par l'Etat dans le renforcement de la lutte contre la corruption et la poursuite des réformes juridiques et judiciaires.

Pour les perspectives à court, moyen et long terme de la coopération financière et technique de la BAD au Niger, les résultats enregistrés dans la consolidation du cadre macroéconomique et l'amélioration des indicateurs sociaux, d'une part, et les orientations stratégiques du gouvernement contenues dans la SDRP, d'autre part, plaident en faveur du maintien de la coopération sur les deux grands piliers du DSPA.

A cet égard, outre les projets de programmes de développement en cours, nous attendons une forte contribution de la BAD dans le financement de la mise en œuvre de la SDRP et dans le processus de mise en œuvre de l'approche-programme, notamment, la participation au financement du barrage de Kandadji, la sécurité alimentaire, le développement des infrastructures routières.

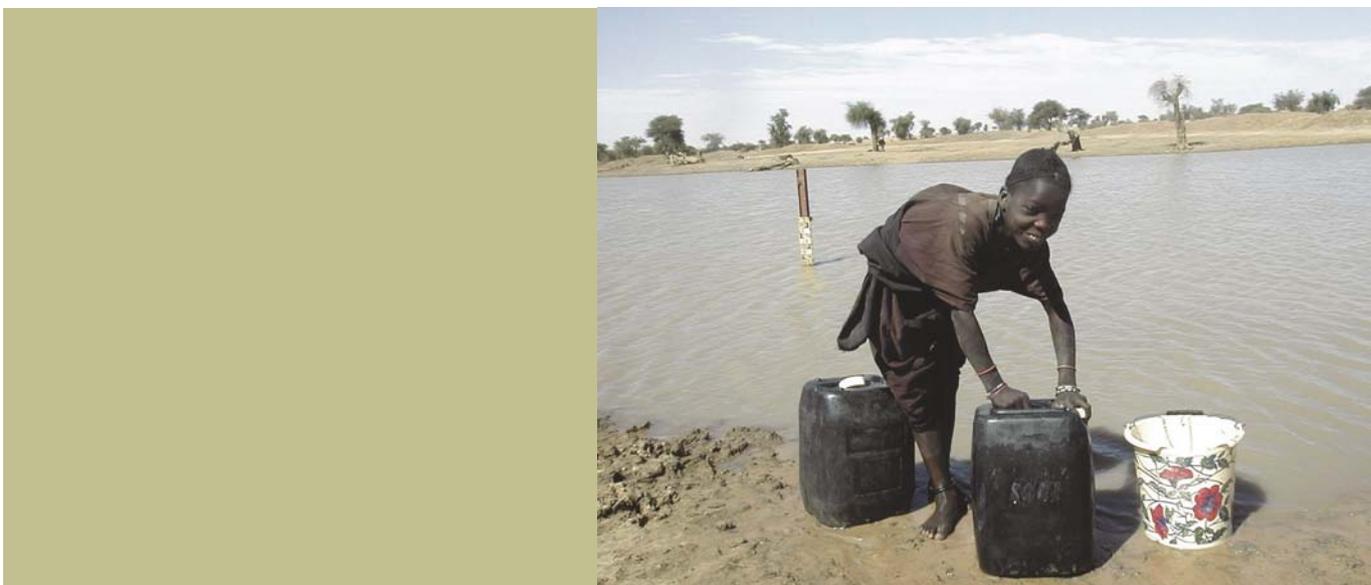
Afin d'améliorer sensiblement le traitement des dossiers du Niger, nous réitérons le souhait du gouvernement de l'ouverture d'une représentation locale de la BAD au Niger.

En définitive, l'implication efficace de la BAD dans le financement des actions de

développement à travers le portefeuille en cours et les différentes annonces faites lors des tables rondes constituent autant de raisons qui nous rassurent sur la pertinence et la solidité de notre partenariat. Nous avons foi à la contribution efficiente de notre Institution commune à la mise en œuvre de notre

stratégie nationale de réduction de la pauvreté en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

S. E. M. Ali Mahaman Lamine Zeine
Ministre de l'Economie et des Finances
et Gouverneur de la BAD pour le Niger





Présentation générale du pays

La situation géographique du Niger fait de lui un carrefour d'échanges entre l'Afrique du Nord et l'Afrique au Sud du Sahara. Situé en Afrique occidentale, le pays dont les 2/3 sont désertiques s'étend sur 1. 267 000 km². Il est le plus vaste pays d'Afrique Occidentale et se classe à la 6ème place à l'échelle continentale (après le Soudan, l'Algérie, le Congo, la Libye et le Tchad). Enclavé, le pays ne dispose pas de littoral et le port le plus proche, celui de Cotonou, se trouve à plus de 1100 km. L'environnement naturel austère, est marqué par un régime climatique caractérisé par une pluviométrie faible et variable ainsi que des températures élevées qui ont tendance à accentuer son aridité. Le fleuve Niger, troisième cours d'eau d'Afrique, qui traverse le pays sur plus de 550 km, demeure un des atouts du pays. La démographie du Niger est caractérisée par une croissance de la population qui s'est récemment accélérée, passant à 3,3 % par an. La fécondité y atteint des niveaux élevés avec 7,1 enfants par femme. Sauf l'effet de l'émigration, la population du Niger pourrait passer à 53 millions d'habitants en 2050, contre 13,7 millions en 2007.

Pendant les quarante ans qui ont suivi l'indépendance nationale (1960-1999), l'évolution politique du pays a été caractérisée par une instabilité chronique des institutions publiques. Le premier Président élu lors de l'indépendance du pays en août 1960, Hamani Diori, a été renversé par un coup d'État militaire en avril 1974. Le Niger a été ensuite gouverné par un Conseil militaire suprême (CMS), dirigé par M. Seyni Kountché. Son programme a porté sur le redressement économique consécutif à la sécheresse et la poursuite de la croissance forte, diversifiée, durable et la coopération avec la France notamment en matière d'exploitation de l'uranium (signature d'un accord économique en 1977). Après le décès du Président Kountché en novembre 1987, le général Ali Saïbou, chef d'état-major de l'armée, fut désigné pour conduire les destinées du pays. Porté à la tête du Mouvement national pour la société de développement (MNSD), alors parti-Etat, le général Ali Saïbou, fut élu président de la République en 1989. Le pays se dote alors d'une nouvelle Constitution et d'une Assemblée nationale.



Mais une nouvelle période d'instabilité s'installe au Niger au début des années 90, notamment avec la rébellion touareg qui réclame, entre autres, un partage plus équitable des richesses tirées de l'uranium. Ces troubles conduiront à la tenue d'une conférence nationale en juillet 1991, avec pour résultats la mise en place d'un gouvernement de transition et l'approbation, par référendum, d'une nouvelle constitution en 1992. Une nouvelle ère politique s'ouvre au Niger avec l'élection, en 1993, à la présidence de la République de Mahamane Ousmane et la victoire des partis membres de l'Alliance des forces du changement (AFC) aux élections législatives. Les efforts de démocratisation seront quelque peu entravés par la reprise du pouvoir par l'armée en janvier 1996, sous la houlette du Conseil de salut national présidé par le général Ibrahim Maïnassara Baré. En 1997-1998, la crise économique causée par la chute des cours de l'uranium accentue le profond malaise socio-politique.

Des grèves de fonctionnaires et d'étudiants et des mutineries dans l'armée, vont conduire, en avril 1999, à la chute du Président Baré. Le commandant Daouda Mallam Wanké, nommé chef de l'État par un Conseil de réconciliation

nationale (CRN), tiendra les rênes du pouvoir pendant la période de transition militaire marquée par le référendum constitutionnel de juin 1999 et l'élection, au suffrage universel, du Président Mamadou Tandja en novembre 1999, pour un mandat de 5 ans. Sa politique sera basée sur le « programme spécial du président de la République, » un programme qui repose essentiellement sur le développement humain durable. Depuis 1999, le contexte du pays est marqué par le renforcement du processus de démocratisation avec la tenue d'élections présidentielles, législatives et communales multipartites en 2004. Ce processus a entraîné une stabilité des institutions publiques adossées à une Coalition des partis emmenée par le MNSD et la Convention démocratique et sociale (CDS).

Au plan économique et financier, les impératifs de réduction de la pauvreté et de croissance ont quelque peu accentué les déséquilibres



macroéconomiques au cours de ces dernières années. La croissance économique a été très volatile, conférant une certaine fragilité à la stratégie de réduction de la pauvreté.

C'est ainsi que, après avoir été négatif en 2004 (-0,8 %) suite à la sécheresse, le taux de croissance s'est établi à 7,5 % en 2005, 5,2 % en 2006 et 3,2 % 2007, tiré par la dynamique du secteur minier, les BTP et les télécommunications. L'inflation s'est élevée à 7,8 % en 2005, suite à la mauvaise campagne agricole et la hausse du prix des produits pétroliers ; elle a été contenue à 0,1 % et 0 % respectivement en 2006 et 2007. L'effort de mobilisation des recettes budgétaires, couplé avec les mesures de rationalisation des dépenses publiques, a permis de réduire le déficit budgétaire (base engagements et hors don) de 9,6 % du PIB en 2005 à 5,8 % en 2006. Dans une seconde phase (2006-2007), les dépenses publiques se sont fortement accrues pour représenter 24 % du PIB en 2007. Compte tenu du faible niveau de la pression fiscale estimée à 11,7 % en 2007, le solde global hors dons se serait détérioré pour s'établir à 6,9 % du PIB en 2007. Le déficit du solde courant extérieur (dons exclus) s'est accru de 12,4 % du PIB en 2005 à 14,2 % en 2007 suite aux importations d'équipements des sociétés minières et de téléphonie mobile. L'allègement de la dette dans le cadre de des initiatives PPTTE et IADM ont permis de ramener les ratios de la dette extérieure en dessous des seuils de surendettement. Ainsi, en 2006, la VAN de la dette extérieure, en pourcentage des exportations, était de 62,6 % contre un seuil de 150 % et le service de la dette extérieure, rapporté aux exportations, était de 2,8 % contre un seuil de 20 %.

En matière de réformes économiques, le renforcement des recettes intérieures est une priorité, eu égard à la faiblesse des prélèvements fiscaux et à l'ampleur des besoins financiers liés aux Objectifs de développement du millénaire (ODM). C'est ainsi que les effectifs en personnel des régions financières ont été accrus ; le régime d'imposition a été simplifié ; et les efforts ont été déployés pour maîtriser les exonérations. La gestion des dépenses publiques a également été améliorée moyennant le renforcement du contrôle financier, l'abaissement du seuil au-dessus duquel l'approbation de la Direction Générale des

Marchés Publics est requise, l'amélioration de la gestion des crédits délégués. Le programme de privatisation a pris du retard, malgré la création de la Commission nationale de privatisation. Pour la Société nigérienne des produits pétroliers (SONIDEP), après un appel d'offre infructueux en 2003, seuls 6,9 % du capital ont été cédés à des membres du Groupement nigérien des distributeurs de produits pétroliers (GNPP).

Dans le domaine de la bonne gouvernance, Le Gouvernement a poursuivi depuis 2002 sa politique visant à renforcer la bonne gouvernance juridique, économique, administrative et participative engagée dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté. Il s'agit ainsi de rompre avec les pratiques néfastes en cours durant les années 80 et 90. Entre autres, la mise en œuvre du Programme d'Appui aux Réformes Judiciaires a permis d'élaborer les lois organiques sur la Cour des Comptes, le Conseil d'Etat et la Cour de Cassation et d'instituer une nouvelle carte judiciaire. Plusieurs mesures visant à renforcer la gouvernance économique ont été prises notamment l'adoption du PEMFAR (Revue des dépenses publiques et de la responsabilité financière) comme référentiel unique pour l'amélioration de la gestion des finances publiques et la préparation de Cadres de Dépenses à Moyen Terme devant aligner les ressources sur les priorités en matière de réduction de la pauvreté. Un programme intégré de modernisation de l'administration publique a été élaboré afin d'accroître la productivité des agents de l'Etat. Enfin, l'organisation d'élections municipales en 2004 ainsi que l'installation des organes délibérants et exécutifs des différentes communes ont permis de consolider le processus de la décentralisation.

D'importants efforts ont été déployés pour élargir l'accès aux services sociaux de base. Ces progrès sont cependant insuffisants pour atteindre à l'horizon 2015 les OMD, notamment en matière d'éducation primaire et de la santé de la mère et de l'enfant. Le taux brut de scolarisation (TBS) a progressé de 37 % à 57 % sur la période 2000-2006. Toutefois, le TBS pour les garçons s'est établi à 67 % en 2006-2007 contre 47 % pour les filles. Le taux d'achèvement au cycle de base (6 ans de scolarité) s'est amélioré passant de 24 % en



Frédéric Korsaga,
Administrateur
du Groupe
de la BAD
pour le Niger.

« Le Niger a amorcé à l'heure actuelle une phase cruciale de son développement économique et social ; le groupe de la Banque se tient à ses côtés pour réaliser ces nobles objectifs »

2000 à 43 % en 2006. S'agissant de la santé, malgré toutes les mesures prises et l'amélioration sensible du taux de consultations prénatales (46 % en 2006 contre 40 % en 1998), la mortalité maternelle demeure élevée (648 pour 100.000) de même que la mortalité infantile (81 décès pour 1.000 enfants de 0 à 11 mois en 2006). Quant à la mortalité infanto juvénile, elle s'établit à 198 pour 1.000 enfants de 0 à 59 mois en 2006. Cela étant, les efforts déployés dans la lutte contre le VIH/SIDA ont permis de maintenir le taux de prévalence du SIDA à 0,7 % sur la période 2005-2007. Pendant ce temps, la desserte en eau en milieu rural a fléchi, passant de 59 % en 2005 à 58 % en 2006,

en raison du croît démographique qui exerce une forte pression sur les infrastructures. En matière d'assainissement, 78,4 % des ménages ne disposent pas de systèmes d'assainissement adéquats, l'assainissement individuel se limitant, en 2006, à 10 % en milieu rural et 62,7 % en milieu urbain.

En dépit des efforts de restructuration et de modernisation, l'économie nigérienne reste peu diversifiée. La production du secteur primaire qui compte pour 40 % du PIB en moyenne par an, au cours de la période 2005-2007, fournit environ 60 % des recettes d'exportation. Quant au secteur secondaire, sa part dans le PIB s'est élevée à 14 % entre 2005 et 2007. Enfin, le secteur tertiaire, dominé par l'informel en particulier les activités commerciales, demeure le principal contributeur du PIB avec 46 %. La SDRP envisage de mettre en place une Stratégie de Croissance Accélérée basée sur le développement de grappes les plus

porteuses en terme de potentiel de croissance, de création d'emplois, et d'exportations. A cet effet, quatre grappes apparaissent comme étant des sources potentielles de croissance. Il s'agit des grappes « développement rural », « mines », « artisanat » et « tourisme ».

Profil sectoriel

Le secteur primaire concentre 84 % de la population active. Les performances du secteur demeurent globalement insuffisantes, entraînant une insécurité alimentaire de plus en plus marquée. Outre sa grande dépendance aux aléas climatiques, le développement du secteur rural se heurte aux principales contraintes suivantes : (i) le faible niveau d'alphabétisation, de technicité et d'organisation des paysans, (ii) l'encadrement insuffisant des producteurs et leur accès limité aux intrants et au crédit, (iii) le manque de voies d'évacuation des produits ; et (iv) l'insuffisante intégration de l'agriculture et de l'élevage. Le secteur rural dispose néanmoins d'atouts pouvant servir de vecteurs de croissance dont les principaux sont : (i) un potentiel en eaux souterraines et de ruissellement largement sous-exploité pouvant contribuer à la sécurisation et la diversification des productions ; et (ii) des possibilités de valorisation et d'exportation de certaines productions agricoles et animales (niébé, oignon, bétail, cuirs et peaux).

Outre l'uranium dont l'exploitation est entreprise depuis plusieurs décennies, le sous-sol nigérien recèle de ressources aurifères qui ont permis l'émergence d'une industrie minière qui comptait pour 4,6 % du PIB au cours de la période 2005-2007. Le Gouvernement a adopté un programme de prospection minière destiné à préciser l'ampleur des substances minérales et des quelques 300 gisements et indices déjà répertoriés. En effet, de nombreux gisements de charbon minéral existent sur le territoire, mais seul le gisement d'Anou-Araren est exploité pour alimenter la centrale thermique produisant l'électricité nécessaire à l'exploitation des mines d'uranium de la région d'Arlit. Le sous-sol nigérien renferme également des ressources pétrolifères et de gaz, si les indices découverts se confirment. Au demeurant, le Niger a signé avec une Société

chinoise, un contrat d'exploitation du pétrole qui devrait permettre une production de 20.000 barils/j à l'horizon 2010.

L'industrie manufacturière et le BTP compaient pour 9,4 % du PIB au cours de la période 2005-2007. Le nombre d'entreprises industrielles est très limité (69 unités) ; elles sont principalement des PMI, essentiellement concentrées à Niamey. Le bilan énergétique du Niger fait apparaître une prédominance des énergies traditionnelles (bois énergie et résidus agricoles) dans la consommation énergétique nationale, soit 94 % contre 6 % environ pour l'énergie électrique importée des pays voisins, notamment du Nigeria. Les principales contraintes au développement du secteur industriel sont le coût élevé des facteurs de production et l'environnement peu attractif des affaires marqué par la lourdeur des procédures administratives, l'accès limité au crédit bancaire, et le manque de formation initiale et continue de la main d'œuvre nationale.

Le commerce des services est l'activité économique prédominante du pays avec une place importante pour le commerce, hôtels et restaurants, les transports et les télécommunications. Le tourisme, pour sa part, a un effet d'entraînement sur plusieurs secteurs (artisanat, commerce, transport et services financiers). Les obstacles rencontrés par les entreprises intervenant dans le commerce des services tiennent au faible pouvoir d'achat de



la population, à l'informalisation de l'économie et à la faible mobilisation de l'épargne locale. Dans l'ensemble, les infrastructures de facteurs de production des services sont disponibles mais restent souvent coûteuses et peu compétitives.

Les différents modes de transports sont par ordre d'importance : la route, le transport aérien, et fluvial. Ils contribuaient, entre 2005 et 2007, pour 5,5 % à la formation du PIB. Bien qu'il soit copropriétaire avec le Bénin de la ligne de chemin de fer Cotonou-Parakou, longue de 438 Km, le Niger ne dispose pas d'un système de transports ferroviaires.

Le réseau routier comprend au total 3.912 km de routes bitumées, 4.107 km de routes en terre, et 6.781 km de routes rurales. Seulement 10 % du réseau total est utilisable en toute saison. Le sous-secteur routier est marqué par le renchérissement des coûts résultant de la vétusté du réseau, de l'inadaptation de l'équipement routier et de l'âge moyen élevé du matériel roulant.

Le système financier moderne comprend 8 banques commerciales, 2 établissements financiers dont le Crédit du Niger (CDN), qui vient d'être cédé, 4 compagnies d'assurance, le système financier postal (l'office national de la poste et de l'épargne) et le système de sécurité sociale (Caisse nationale de sécurité sociale). Le crédit au secteur privé représentait 9,2 % du PIB en 2007. Les systèmes financiers décentralisés étaient constitués, à la fin 2004, d'une cinquantaine d'institutions de micro-finance dont l'encours de crédit est évalué à 0,2 % du PIB. En 2002, les autorités ont lancé un vaste programme de réformes du secteur financier. Deux banques commerciales, la Banque Commerciale du Niger (BCN) et la Banque Islamique du Niger pour le Commerce et l'Investissement (BINCI), et trois compagnies d'assurances ont été restructurées et recapitalisées. Les audits des principaux établissements de micro-finance sont achevés. La Caisse de sécurité sociale (CNSS) a fait l'objet d'un audit actuariel. Le CDN a été cédé mais comporte une participation de l'État. La Caisse de prêts aux collectivités territoriales est sous administration provisoire, en attendant la création d'une structure chargée de financer les collectivités. Il est également envis-



agé de scinder la Poste en deux : les opérations postales et les services financiers. Le cadre juridique et réglementaire fera l'objet d'une amélioration (modification de la loi sur l'attribution des titres fonciers, amélioration du cadre juridique des garanties, formation des magistrats, etc.).

Perspectives

De nombreuses contraintes continuent de peser sur l'amélioration des conditions de vie de la population. En effet, l'économie reste dominée par une agriculture vulnérable aux aléas climatiques et de faible productivité. Le taux de croissance économique de 4,6 % par an au cours de la période 2004-2007 est très insuffisant pour réduire, de façon significative, la pauvreté et permette au pays d'atteindre les ODM à l'horizon 2015. L'ampleur élevée de la pauvreté (62,1 % en 2006) particulièrement en milieu rural et la croissance démographique continuent d'exercer une forte pression sur les infrastructures socio-économiques. C'est pour faire face à ces défis que le Gouvernement du Niger a engagé la révision de sa stratégie de réduction de la pauvreté afin de donner une nouvelle impulsion à sa politique de développement économique et social. Ainsi, la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP), nouveau référentiel unique de la politique économique, financière et sociale, ambitionne de faire du Niger « un pays émergent, bâti sur une économie dynamique, diversifiée, durable et harmonieusement répartie sur le territoire national, une République moderne, démocratique, citoyenne et bien gouvernée, une nation riche de sa culture et de ses valeurs partagées, une société ouverte sur le monde et attachée au savoir et à l'innovation technologique, indemne de la corruption et de la pauvreté, prospère, équitable et solidaire, re-

spectueuse de l'éthique, unie, en paix et engagée à favoriser l'intégration africaine ».

Sur la base de cette vision, le Niger envisage d'atteindre les cibles ci-après à l'horizon 2012 : (i) un taux de croissance économique d'au moins 7 % par an ; (ii) une incidence de la pauvreté de 42% ; (iii) un taux de malnutrition de 24 % ; (iv) un taux brut de scolarisation dans le primaire de 94 % ; (v) un taux d'alphabétisation des adultes de 45 %, en veillant à la parité hommes/femmes ; (vi), un taux de mortalité infanto-juvénile de 108 pour 1000 ; (vii) un taux de mortalité maternelle de 200 pour 100.000 naissances ; (viii) un taux de prévalence du VIH/SIDA de 0,7 % ; (ix) un taux d'accès à l'eau potable de 80 % ; (x) un taux d'accès à l'électricité de 3 % en milieu rural et de 65 % en milieu urbain ; (xi) un taux d'utilisation des moustiquaires imprégnés de 35 % pour les enfants et femmes enceintes ; (xii) un indice synthétique de fécondité de 6 enfants par femme ; (xiii) un niveau de superficie des terres protégées de d'au moins 8 % ; et (xiv) une couverture de besoins en céréales du pays d'au moins 110 %. Pour réaliser ces objectifs, le programme de développement national retracé dans la SDRP sera conduit selon sept axes stratégiques : (i) la recherche d'une croissance forte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois ; (ii) l'accès équitable à des

services sociaux de qualité ; (iii) la maîtrise de la croissance démographique ; (iv) la réduction des inégalités et le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables ; (v) le développement des infrastructures ; (vi) la mise en place d'une gouvernance de qualité ; et (vii) la mise en œuvre efficace de la stratégie de réduction de la pauvreté.

L'environnement naturel du pays marqué par une pluviométrie très faible, limite la production agricole tout en la rendant très vulnérable aux aléas climatiques. Il s'ensuit régulièrement des déficits céréaliers importants, ce qui accroît et rend structurelle l'insécurité alimentaire du pays. Cette crise récurrente se trouve aggravée par :

(i) le faible approvisionnement en eau potable des ruraux et ses effets négatifs sur l'augmentation de leur productivité, en raison du développement inhérent de maladies hydriques ; (ii) l'insuffisance et le mauvais état des routes qui limitent le développement socio-économique des régions et du pays ; et (iii) le faible accès des ruraux aux services sociaux de base (éducation, formation, santé, eau et assainissement, notamment). Pour lutter contre la pauvreté qui affecte principalement les ruraux, la SDRP a mis l'accent, dans le cadre de ses deux premiers axes, la recherche d'une croissance durable et créatrice d'emplois ainsi que l'accès équitable aux services sociaux de base.



Dans le cadre de l'axe (i) de la SDRP, l'agriculture, qui demeure la source principale de croissance de l'économie, fera l'objet d'une intensification de sa production, grâce à la maîtrise de l'eau. Le Groupe de la Banque a acquis une grande expérience en matière de maîtrise et d'utilisation des eaux de ruissellement à même de promouvoir la production agricole et les activités non agricoles, d'une part et de favoriser la protection de l'environnement, d'autre part. Les aménagements hydro-agricoles réalisés à partir des eaux de ruissellement recueillies et stockées dans des mini-barrages, ont permis d'intensifier et de diversifier la production agricole dans les régions concernées. Le renforcement de la sécurité alimentaire et l'augmentation des revenus des paysans qui en ont résulté, ont suscité un intérêt grandissant des paysans pour ce type de réalisations.



Par ailleurs, le Gouvernement entend, au titre de l'axe (ii) de la SDRP, renforcer l'accès aux services de base par les populations pauvres, notamment l'eau, la santé et l'éducation. Il apporte ainsi un soutien au renforcement de l'approvisionnement en eau potable des populations rurales et à l'assainissement afin d'accroître leur productivité.

En outre, Le Gouvernement entend soutenir le développement des secteurs productifs en renforçant le désenclavement des régions (axe v) à fortes potentialités agricoles et d'élevage afin de rendre les marchés accessibles aux populations et répondre à la forte demande de produits alimentaires et d'élevage provenant des pays limitrophes et de la sous région. Le Groupe de la Banque ayant financé directement six projets et une étude de routes au Niger ainsi que la réhabilitation de plusieurs

tronçons de routes dans le cadre du Projet autorifère de Samira Hill-Labiri relevant du secteur privé, détient aussi une expérience appréciable dans les domaines de la construction et de l'aménagement des routes dans ce pays.

Enfin, le maintien d'un cadre macroéconomique performant et viable, la promotion de la bonne gouvernance, et l'amélioration de la compétitivité constituant les conditions indispensables à la mobilisation par le Niger de l'aide au développement et des investissements, le Gouvernement a décidé de poursuivre son programme de réformes économiques afin de soutenir la croissance et de promouvoir la gouvernance locale. Depuis 1996, le Groupe de la Banque a financé 5 Programmes d'ajustements structurels visant à soutenir l'amélioration de la gestion de l'économie nigérienne et à créer les conditions propices à la relance et à la poursuite de la croissance. Il a aussi mis en place au Niger plusieurs appuis institutionnels pour renforcer les capacités des administrations et des services de l'Etat à réaliser efficacement les réformes.

Compte tenu de ces différents éléments, le Groupe de la Banque a choisi de concentrer, au cours de la période 2005-2009, ses interventions en appui à la SDRP à partir des 2 piliers suivants: (Pilier I) soutien au développement du monde rural à partir de la mobilisation des ressources en eau ; et (Pilier II) Renforcement des infrastructures.



Soutien au développement du monde rural à partir de la mobilisation des ressources en eau (pilier 1)

Les interventions de la Banque dans le cadre de ce pilier, ont entre autres, pour objectif de consolider la stabilité macroéconomique en soutenant le programme de réformes économiques par le biais du financement de programmes d'appui budgétaire. Comme second objectif, la Banque poursuivra le développement des aménagements hydro-agricoles qui devraient permettre l'augmentation des productions agricoles et pastorales.

Les actions de la Banque appuieront également des activités de protection et de restauration des sols des bassins versants concernés afin de préserver les ressources naturelles.

Quant au programme d'hydraulique, il visera le renforcement de l'accès à l'eau potable et l'hygiène afin de réduire la prévalence des maladies d'origine hydrique. La décentralisation ayant été retenue comme l'une des principales priorités de la SDRP, le Groupe de la Banque entend également appuyer, dans le cadre du pilier n°1, les efforts du Gouvernement visant à promouvoir le développement à la base afin de permettre l'appropriation par les populations, notamment rurales des actions de développement les concernant.





Renforcement des infrastructures (pilier 2)

Concernant ce second pilier, le Groupe de la Banque compte atteindre ses objectifs à travers l'aménagement de nouvelles routes et la réhabilitation d'anciennes routes sur la base des résultats et des conclusions des études routières en cours d'exécution sur un financement du FAD. Les objectifs à moyen terme poursuivis par le soutien du Groupe de la Banque sont : (i) le désenclavement des zones rurales, et (ii) la promotion des petites et moyennes entreprises de travaux publics. Les interventions du Groupe de la Banque comprendront un projet d'intérêt national et un projet qui revêtira une dimension sous-régionale.

Introduction

Depuis 1970, début de ses opérations au Niger, le Groupe de la Banque a financé dans le pays 63 opérations dont 48 projets, 5 programmes d'ajustement et 10 études. L'ensemble des opérations approuvées représente 371,9 millions d'UC dont 72,7 % ont été financés au titre des prêts du FAD, 18,7 % pour les dons du FAD, 6,9 % pour les prêts de la BAD, 1,4 % au titre du Fonds Spécial pour le Nigéria, et 0,3 % au titre du Fonds Spécial d'Assistance Humanitaire. Le taux de décaissements à mi-février 2008 s'élève à 73,5 %. Sur les 63 opérations approuvées, 48 sont achevées.

Les opérations en cours, au nombre de quinze, mobilisent des financements relevant exclusivement du FAD pour un montant total de 124,3 millions d'UC d'engagements nets dont 21,8 millions ont été décaissés au 13 février 2008, soit un taux de décaissement de 17,6 %. L'examen de la répartition sectorielle du portefeuille actif fait ressortir une prédominance dans la mobilisation des ressources par le secteur rural (27,2 %) suivi du secteur social (25,2 %), des transports (17,7 %) ainsi que des projets multinationaux (13,8 %). Les secteurs « eau et assainissement », et le multi-sectoriel, comptent respectivement 12,3 % et 3,8 %. Les secteurs les plus performants en termes de décaissement et de délais d'exécution sont l'agriculture et le social, suivi du multi-secteur. Les contreperformances concernent les projets multinationaux, le transport, ainsi que l'eau et l'assainissement.

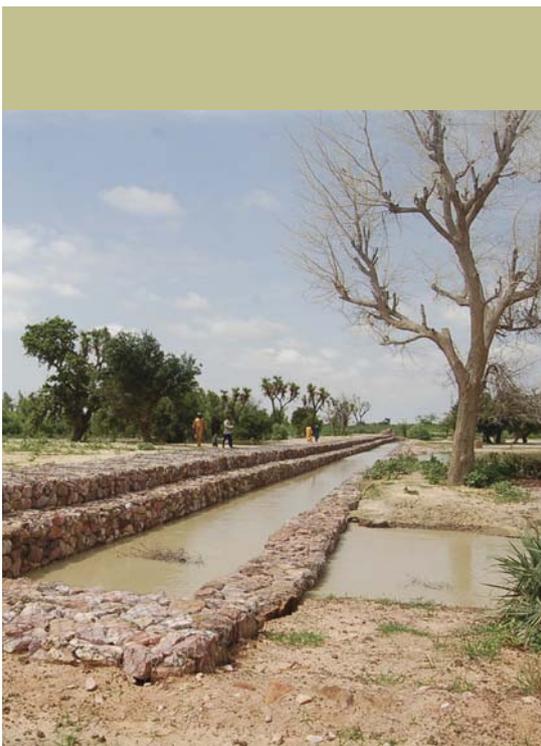


Comparée à l'état d'exécution des projets en 1997, la mise en œuvre, au cours de la période 2006-2007, des opérations du Groupe de la Banque au Niger, s'est relativement améliorée. Sur la base des critères utilisés par la Banque pour évaluer la performance du portefeuille, la note obtenue au titre de l'évaluation du portefeuille s'est élevée à 2,0 en 2007 contre 1,4 en 1997 sur une échelle de 3, montrant ainsi l'état satisfaisant de l'exécution du portefeuille.

Cette évolution positive a été obtenue principalement, grâce à l'amélioration de la situation des finances publiques du pays qui a permis au Gouvernement de rembourser régulièrement le service de la dette du pays envers le Groupe de la Banque. La capacité du pays à assurer le service de la dette extérieure s'est davantage améliorée suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE et l'éligibilité du pays à l'IADM qui ont permis des remises de dette assez substantielles. La multiplication des missions de supervision par la Banque et le renforcement de la qualité à l'entrée des nouveaux projets, l'intensification du dialogue avec le Gouvernement ainsi que l'organisation de plusieurs sessions de formation sur les règles et procédures de la Banque ont égale-

ment contribué à l'amélioration de l'état d'exécution des projets du Groupe de la Banque au Niger.

Coordination de l'aide : La coordination de l'aide au développement est principalement assurée par le Ministère de l'Economie et des Finances à travers le Commissariat Chargé du Développement (CCD) pour les projets et programmes sectoriels, et le Commissariat chargé de l'Economie (CCE) pour les programmes de réformes. Cependant, l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et le manque de moyens matériels y compris les outils de programmation et de suivi-évaluation de l'exécution des projets handicapent les deux départements dans l'accomplissement efficace de leurs missions respectives. Conscient de cette situation, le Gouvernement a effectué, en 2005, une restructuration du Ministère de l'Economie et des Finances afin de mieux préciser les fonctions de chaque service et d'améliorer son efficacité. Toutefois, la réussite de cet exercice est, pour le moment, entravée par le manque d'accompagnement des bailleurs de fonds au Gouvernement, notamment par la mise en place de projets de renforcement des capacités au CCD.



L'adoption et la mise en œuvre depuis 2002, par le Gouvernement, de la Stratégie de Réduction de Pauvreté et son actualisation en 2007 ont permis de renforcer la coordination des partenaires au développement du Niger. A l'instar des principaux partenaires au développement du Niger, la Banque a retenu la SDRP comme cadre de référence pour ses interventions dans le pays. Par ailleurs, la Banque assure une coordination étroite de ses opérations avec celles menées dans le pays par les partenaires au développement afin d'établir des synergies avec les interventions et d'accroître leur impact sur la réduction de la pauvreté des opérations du Groupe. Cette coordination de l'aide est effectuée au cours des missions de dialogue, de supervision et de revue. En outre, la Banque participe à la plupart des tables rondes sectorielles qu'organise le Gouvernement et, dans la mesure du possible, cofinance avec d'autres bailleurs de fonds des projets et des programmes. Toutefois, l'absence d'un bureau de représentation de la Banque à Niamey limite l'intensification de son dialogue avec le Gouvernement et sa participation aux missions conjointes organisées par les partenaires au développement, ce qui réduit la capacité de la Banque à coordonner avec les autres partenaires au développement.

L'adoption de l'approche-programme devrait permettre une meilleure coordination de l'aide. Toutefois, elle nécessite des réformes en profondeur du système de gestion des finances publiques et de la passation des marchés. Les principaux enjeux en matière de gestion des finances publiques sont : (i) une amélioration de l'interaction entre l'élaboration du budget, les objectifs du DSRP et les CDMT ; (ii) les procédures exceptionnelles sont règlementées par le Décret portant règlement de la comptabilité publique adopté en 2002 ; (iii) le renforcement des organes de contrôle, en particulier la Cour des comptes. En matière de passation, les principaux enjeux sont : (i) l'amélioration du cadre institutionnel des marchés publics ; (ii) le renforcement des capacités techniques de la commission d'ouverture des offres et des commissions ad hoc pour l'évaluation des offres et l'octroi des contrats et la réduction des délais de passation de marchés entre l'ouverture et l'évaluation des offres qui sont de deux à trois mois en ce moment.

Aperçu général

Les domaines privilégiés d'intervention du Groupe de la Banque au Niger ont été par ordre d'importance sur le développement agricole, le secteur social, les transports, et le multi-secteur. Au vu des défis confrontés par le Niger en matière de sécurité alimentaire, la Banque a prioritairement appuyé le développement de l'agriculture pour près de 27,2 % de ses financements. Cette assistance financière a essentiellement permis la mise en d'aménagements hydro-agricoles en vue d'accroître les capacités de production et le financement des activités génératrices de revenus. Dans le secteur social, les opérations de la Banque ont concerné 21,2 % des financements de la Banque et ont porté sur l'élargissement de l'accès à l'éducation de base et à l'enseignement technique et professionnel, l'appui institutionnel à la mise en œuvre de la politique éducative, le renforcement des soins de santé, et le microcrédit, ainsi que le plaidoyer en faveur du genre.





Opération de la Banque au Niger

Million d'UC au 18 juin 2008

No.	Guichet	Date d'ap- probation	Date de signature	Age depuis approb. (années)	Date d'en- trée en vigueur	Délais de mise en vig (en mois)	Date du dernier dé- caissement	Montant Approuvé	Montant signé	Engagement net	Montant décaissé	Taux de décaiss.
Agriculture												
1	FAD	18-oct-01	23-nov-01	6,6	10-oct-02	11,7	31.12.2007	5,8	5,8	5,8	5,3	91,9
2	FAD	22-oct-03	4-déc-03	4,6	16-fév-04	3,8	31.12.2011	15,0	15,0	15,0	7,7	51,6
3	FAD-Don	5-oct-06	11-déc-06	1,7	11-déc-06	2,2	31.12.2012	13,0	13,0	13,0	0,8	6,3
Total agriculture								33,8	33,8	33,8	13,9	41,1
Industrie/mines												
Total industrie/mines								0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport												
4	FAD	19-déc-05	1-fév-06	2,5	31.12.2010	22,0	22,0	22,0	0,0	0,0
Total Transport								22,0	22,0	22,0	0,0	0,0
Eau et Assainissement												
5	Don FAD, RWSSI	21-fév-07	20-avr-07	1,3	20-avr-07	2,0	31.12.2010	14,7	14,7	14,7	0,1	1,0
6	Niger PANGIRE AWF-Don	30-avr-07	...	1,1	0,6	0,0	0,6	0,0	0,0
Total Eau et Assainissement								15,3	14,7	15,3	0,1	0,9
Social												
7	FAD	18-oct-01	23-nov-01	6,6	5-nov-02	12,6	31.12.2007	16,0	16,0	16,0	6,9	42,9
8	FAD-Don	18-oct-01	23-nov-01	6,6	5-nov-02	12,6	31.12.2007	0,4	0,4	0,4	0,4	100,0
9	FAD-Don	3-déc-03	4-déc-03	4,5	10-fév-04	2,2	31.12.2009	10,0	10,0	10,0	3,0	29,6
9	FAD-Don	23-juin-04	23-oct-04	3,9	26-oct-04	4,1	31.12.2009	2,0	2,0	2,0	0,6	28,0
Total Social								31,4	31,4	31,4	11,9	37,8
Multi-sectoriel												
10	FAD-Don	12-nov-03	4-déc-03	4,5	29-déc-03	1,6	31.01.2007	1,2	1,2	1,2	0,7	58,3
11	FAD-Don	29-nov-06	11-déc-06	1,5	11-déc-06	0,4	31.12.2010	3,0	3,0	3,0	0,6	20,3
12	Don-Jap	22-juin-07	6-juil-07	1,0	0,5	0,5	0,5	0,0	7,3
Total Multisectoriel								4,7	4,7	4,7	1,3	28,6
Multinational												
13	FAD-don	22-sep-04	26-oct-04	3,7	31.12.2011	1,2	1,2	1,2	0,1	7,4
14	FAD-don	24-sep-03	22-avr-04	4,7	24-mai-05	20,0	...	3,3	3,3	3,3	0,0	0,0
15	Don	12,7	12,7	12,7	0,0	0,0
Total Multinational								17,2	17,2	17,2	0,1	0,5
Moyenne												
Moyenne								0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BAD								124,3	124,3	124,3	27,3	22,0
FAD								81,4	81,4	81,4	22,9	28,1
FAD prêt								42,9	42,3	42,9	4,4	10,4
Don								0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FSN								0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SFRF								0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Grand Total								124,3	123,7	124,3	27,3	22,0



Portefeuille en cours

No.	Guichet	Date d'appro- bation	Date de signature	Date d'en- trée en vigueur	Date du dernier décaissement	Montant Approuvé	Montant signé	Montant annulé	Engagement net	Montant décaissé	Taux de décais.
Agriculture											
1	Etude sur le dev. Agro-past. Diiffa	FAD-Don	12.11.1997	17.12.1997	23.04.1999	31.12.2005	0,7	0,7	0,1	0,7	100,0
2	Aide d'urgence grippe aviaire	SRF	05.04.2006	26.07.2006	...	31.12.2007	0,3	0,3	0,0	0,3	100,0
3	Amenag. hydro-agricole Kourani	FAD	15.06.1984	11.07.1984	03.07.1985	31.12.1999	10,8	10,8	0,0	10,8	100,0
4	Etude micro-réalisation	FAD	23.04.1987	11.06.1987	23.02.1988	31.12.1994	0,5	0,5	0,0	0,5	100,0
5	Appui inst. Devel-manag. Irrig	FAD-Don	29-oct-90	10-jan-91	05-juil-91	31-déc-97	2,2	2,2	0,0	2,2	100,0
6	Aide alimentaire d'urgence	SRF	05.08.2005	21.10.2005	29.08.1997	28.02.2006	0,3	0,3	0,0	0,3	100,0
7	Etude mob. Eaux de ruissel. Sup	FAD	26.06.1987	09.12.1987	02.09.1988	30.12.1999	1,5	1,5	0,0	1,5	100,0
8	Etude mob. Eaux de ruissel.	FAD-Don	03.09.2001	10.10.2001	18.02.2002	31.03.2005	0,4	0,4	0,0	0,4	100,0
9	Gestion des Ress. Naturelles	FAD	17.09.1998	12.11.1998	19.07.1999	30.12.2006	9,3	9,3	0,0	9,3	100,0
10	Dév. Pêche continentale	FAD	23-mars-89	21-juin-89	10-aoû-90	30-déc-97	9,1	9,1	0,0	9,1	100,0
11	Opérations 204 puits	FAD	16.08.1977	01.09.1977	01.09.1977	31.12.1999	2,5	2,5	0,0	2,5	100,0
12	Projet de micro-réalisation	FAD	14-déc-93	19-déc-93	4-oct-95	31-déc-05	10,9	10,9	0,0	10,8	100,0
13	Mobilisation des Eaux e Tahoua	FAD	15.07.1998	12.11.1998	07.04.1999	30.06.2007	8,0	8,0	0,0	8,0	100,0
14	Etudes de mobili. Eau de Maradi	FAD-Don	11.09.2003	29.09.2003	18.02.2004	31.03.2007	0,9	0,9	0,0	0,8	100,0
15	Appui au Dev. Rural de Dossou	FAD	14-déc-93	15-déc-93	29-aoû-97	31-déc-05	10,0	10,0	0,4	9,6	100,0
16	Proj. Dev. Agricole de Zinder	FAD	18.10.2001	23.11.2001	10.10.2002	31.12.2007	5,8	5,8	0,0	5,8	99,3
17	Projet de développement DIFFA	FAD	22.10.2003	04.12.2003	16.02.2004	31.12.2011	15,0	15,0	0,0	15,0	61,1
18	Projet de valor. des Eaux dans les	FAD-Don	05.10.2006	11.12.2006	11.12.2006	31.12.2012	13,0	13,0	0,0	13,0	7,0
Total agriculture							101,1	101,1	0,5	100,6	82,7
Industrie/Extraction minière											
19	Samira Hill-Libiri Gold mining	BAD	09.10.2002	09.06.2003	07.07.2004	08.08.2005	8,2	8,2	0,0	8,2	100,0
Total Industrie/Extraction minière							8,2	8,2	0,0	8,2	100,0
Transport											
20	Etude du Prog. Routier II	FAD-Don	18.05.2001	30.05.2001	30.05.2001	31.03.2006	1,4	1,4	0,6	0,8	100,0
21	Projet de Routes Secondaires II	FAD	18.06.1986	30.01.1987	25.06.1987	31.12.1999	4,6	4,6	0,0	4,6	100,0
22	Etudes Dori-Tera-Niamey	FAD	17.06.1980	11.08.1980	10.12.1980	01.08.1986	1,1	1,1	0,0	1,1	100,0
23	Construction Routes Secondaires	FAD	25.08.1983	31.01.1984	26.07.1984	30.06.1989	2,3	2,3	0,0	2,3	100,0
24	Construction Route Zinder-Dogo	FAD	27.02.1976	30.03.1976	29.12.1979	31.12.1978	3,0	3,0	0,3	2,7	100,0
25	Construction Route Zinder-Agadez II	FAD	23.11.1988	21.06.1989	16.01.1990	31.12.1998	7,5	7,5	4,3	3,2	100,0
26	Construction Route Zinder-Agades	FAD	25.01.1984	31.01.1984	16.01.1985	31.12.1990	9,2	9,2	0,0	9,2	100,0
27	1er Projet Entretien Routier	FAD	19-déc-89	15-déc-93	23-jan-95	31-déc-99	9,3	9,3	0,2	9,1	100,0
28	Routes Tibiri-Dakoro et Madoua-B	FAD	19.12.2005	01.02.2006	...	31.12.2010	22,0	22,0	0,0	22,0	0,0
Total Transport							60,4	60,4	5,3	55,1	60,1
Eau et Assainissement											
29	Assainissement de Niamey	FAD	26.11.1982	13.05.1983	12.07.1983	31.12.1999	9,4	9,4	0,0	9,4	100,0
30	Etude Progr. D'Hydra. Rur au Niger	FAD-Don	07.03.2001	30.05.2001	10.09.2001	31.03.2005	1,0	1,0	0,0	0,9	100,0
31	SONICHAR : adduction d'eau	FSN	28.12.1997	20.01.1978	20.02.1978	30.06.1987	5,2	5,2	0,0	5,2	100,0
32	Projet d'AEPA en mil. rur. Dans 3 rég	FAD-Don	21.02.2007	20.04.2007	20.04.2007	31.12.2010	3,0	3,0	0,0	3,0	0,0
		RWSSI-Don	21.02.2007	20.04.2007	20.04.2007	31.12.2010	11,7	11,7	0,0	11,7	0,2
		AWF-Don	30.04.2007	0,6	0,0	0,0	0,6	0,0
33	Niger PANGIRE						30,9	30,3	0,0	30,8	15,8
Total Eau et Assainissement							30,9	30,3	0,0	30,8	15,8
Energie											
34	Etude du barrage de Kandadji	FAD-Don	06.05.1998	20.05.1998	28.08.1998	31.12.2001	1,1	1,1	0,1	1,0	100,0
35	SONICHAR Phase II	BAD	30.09.1982	25.10.1982	25.12.1982	31.12.1984	8,0	8,0	0,2	7,9	100,0
36	SONICHAR	BAD	25.09.1979	07.01.1980	26.11.1980	31.12.1938	4,4	4,4	0,3	4,1	100,0
37	Production - Distr. Energie électrique	BAD	28.12.1977	20.01.1978	20.02.1978	31.12.1983	5,0	5,0	0,0	5,0	100,0
38	Stratégie Nat. Energie domestique	FAD-Don	03.07.2002	27.08.2002	27.08.2002	31.12.2006	0,7	0,7	0,0	0,7	100,0
Total Energie							19,1	19,1	0,5	18,6	18,6
Communication											
39	Télécom.	BAD	17.12.1970	06.05.1971	26.12.1973	31.12.1977	1,4	1,4	0,0	1,4	100,0
40	Télécom. Supplementary	BAD	19.06.1972	17.07.1972	26.12.1973	31.05.1973	0,4	0,4	0,0	0,4	100,0
Total Communication							1,8	1,8	0,0	1,8	100,0
Finance											
41	Ligne de crédit agricole	FAD	29.12.1981	20.01.1982	20.02.1982	30.06.1983	7,4	7,4	3,4	4,0	100,0
42	Ligne de crédit II	BAD	19.12.1980	21.01.1981	09.06.1982	31.12.1985	7,0	7,0	5,1	1,9	100,0
43	Ligne de crédit I	BAD	19.09.1977	05.10.1977	05.01.1978	31.12.1980	2,0	2,0	0,0	2,0	100,0
Total Finance							16,4	16,4	8,6	7,8	100,0
Social											
44	Ecole des Sciences de la Santé	FAD	15.10.1975	05.12.1975	05.12.1976	31.12.1978	3,7	3,7	0,0	3,7	100,0
	Ecole des Sciences de la Santé	FAD	23.09.1982	25.10.1982	25.12.1982	26.10.1982	5,6	5,6	0,0	5,6	100,0
45	Ecole des Mines et Géologie	FAD	17.12.1984	26.02.1985	28.02.1985	31.12.1999	11,3	11,3	0,0	11,3	100,0
46	Etudes PEDA Techn. Enseig. Scien.	FAD	23-mars-87	5-mai-87	30-mars-89	31-déc-98	0,8	0,8	0,2	0,6	100,0
47	Renforc. Santé Départ. Maradi et Diiffa	FAD	14-déc-93	15-déc-93	16-déc-93	30-juin-04	9,2	9,2	0,1	9,2	100,0
48	Aide multi. Urg. Eradic Poliomyelite	SRF	25.03.2005	19.05.2005	17.10.2005	30.09.2006	0,3	0,3	0,0	0,3	100,0
49	Réduction de la pauvreté	FAD	28.10.1998	12.11.1998	30.06.1999	31.03.2007	5,5	5,5	0,0	5,5	97,8
	Réduction de la pauvreté	FAD-Don	28.10.1998	12.11.1998	30.06.1999	31.03.2007	1,2	1,2	0,0	1,2	74,2
50	Projet Education	FAD	10.09.1998	12.11.1998	02.11.1999	30.06.2006	10,0	10,0	0,0	10,0	95,0
51	Santé II	FAD	18.10.2001	23.11.2001	05.11.2002	31.12.2007	16,0	16,0	0,0	16,0	58,2
	Santé II	FAD-Don	18.10.2001	23.11.2001	05.11.2001	31.12.2007	0,4	0,4	0,0	0,4	100,0
52	Education II	FAD	03.12.2003	04.12.2003	10.02.2004	31.12.2009	10,0	10,0	0,0	10,0	41,0
	Education II	FAD-Don	03.12.2003	04.12.2003	10.02.2004	31.12.2009	2,0	2,0	0,0	2,0	51,0
53	Renforc. Equité. Genre	FAD-Don	23.06.2004	23.10.2004	26.10.2004	31.12.2009	3,0	3,0	0,0	3,0	41,3
Total Social							79,0	79,0	0,2	78,8	62,5
Multi-sectoriel											
54	PAS III	FAD	17.12.2001	11.01.2002	29.04.2002	31.12.2004	10,0	10,0	0,0	10,0	100,0
55	PAS IV	FAD	12.11.2003	04.12.2003	29.12.2003	31.01.2006	13,1	13,1	0,0	13,1	100,0
	Appui Inst. PAS IV	FAD-Don	12.11.2003	04.12.2003	29.12.2003	31.01.2007	1,2	1,2	0,0	1,2	59,2
56	Programme de réforme des fin. Publ.	FAD	18.11.1998	17.12.1998	22.01.1999	31.12.2000	11,0	11,0	5,1	5,9	100,0
57	Etude d'impact environ. Kanadji	FAD-Don	19.11.2003	04.12.2003	04.05.2004	30.06.2007	1,1	1,1	0,0	1,1	100,0
58	PAS V	FAD-Don	21.09.2005	21.10.2005	30.12.2005	30.06.2007	18,0	18,0	0,0	18,0	100,0
59	Projet d'appui à la décentralisation	FAD-Don	29.11.2006	11.12.2006	11.12.2006	31.12.2010	3,0	3,0	0,0	3,0	36,7
60	Appui au DSRP	Don-Jap	22.06.2007	06.07.2007	0,5	0,5	0,0	0,5	0,0
Total Multisectoriel							57,8	57,8	5,1	52,8	94,5
Multinational											
61	Projet de lutte contre l'ensablement du Bassin du Niger	FAD-Don	24.09.2003	22-avr-04	24.05.2005		3	3	0	3	0
62	Invasive aquatic weeds	FAD	22.09.2004	26.10.2004	...	31.12.2011	1,2	1,2	0,0	1,2	8,2
63	Route Dori-Tera	FAD					12,7	12,7	0,0	12,7	0,0
Total Multinational							16,9	16,9	0,0	16,9	0,1

		Montant Approuvé	Montant signé	Montant annulé	Engagement net	Montant décaissé	Taux de décais.
BAD	BAD	31,4	31,4	5,6	25,8	25,8	100,0
FAD	FAD	337,2	336,6	14,7	339,5	248,5	73,2
FAD prêt	FAD prêt	266,9	266,9	13,9	269,9	215,1	79,7
Don	Don	70,3	69,7	0,8	69,5	33,5	48,1
FSN	FSN	5,2	5,2	0,0	5,2	5,2	100,0
SRF	SRF	1,0	1,0	0,0	1,0	1,0	100,0
Total (hors multinational)	Total (hors multinational)	374,8	374,2	20,2	354,6	280,4	79,1
Multinational	Multinational	16,9	16,9	0,0	16,9	0,1	0,0
Grand Total	Grand Total	383,6	383,6	19,8	371,5	280,5	75,5





Développement rural

Le Niger, pays sahélien confronté à des vagues de sécheresses successives, a érigé l'agriculture en priorité nationale, souhaitant ainsi parvenir à assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaires des populations. Le secteur agricole contribue pour 40 % à la formation du Produit intérieur brut (PIB) national et emploie, à lui seul, 84 % des bras valides du pays. Conformément à son mandat, la Banque africaine de développement accompagne les efforts du Niger dans sa quête d'autosuffisance alimentaire. A cet effet, la banque consacre 27,2 % de son portefeuille actif au Niger au développement rural. A travers le financement du PADL-Diffa, du PADAZ et du PMET, la BAD a largement contribué à l'extension des superficies irriguées au Niger, à la maîtrise des eaux de surface et à l'évacuation vers les marchés locaux du surplus de production dégagé par les producteurs. Ce soutien au secteur du développement rural s'est traduit par une augmentation des superficies irriguées de 5 % en 2006, de 6 % en 2007. Le pays table sur une extension des superficies irriguées de 9 % en 2009. Il s'y ajoute des impacts significatifs sur le plan de l'organisation des producteurs en coopératives, la mise en place de banques céréalières ainsi que le micro-crédit.

Projet Phare I

Intitulé du projet : Projet de développement agricole de la région de Zinder (PADAZ)

Date d'approbation : octobre 2001

Coût du projet : 5.800.000 UC

Source de financement : prêt FAD

Etat du projet : en cours

Ce projet, qui s'étend sur trois départements (Mirriah, Gouré et Tanout), vise à accompagner le développement agro-pastoral et à réduire la pauvreté de la région Centre-Est du Niger, une des plus peuplées du pays. Parmi les objectifs majeurs atteints par le PADAZ, on note la réalisation à Bargouma et Bakatsiraba de deux mini-barrages avec respectivement des retenues d'eau de 3 et 6 millions de mètres cubes. Six autres seuils ont par ailleurs été réalisés par le projet, permettant ainsi aux populations d'entreprendre, à toute période de l'année, des cultures de décrue. Sans avoir à attendre des pluies chaque année plus aléatoires, les populations des zones concernées

par l'intervention du projet ont ainsi pu produire en quantité suffisante pour couvrir leurs besoins alimentaires et s'adonner à la petite embauche bovine grâce aux revenus tirés de la vente de l'excédent agricole.

De l'avis des bénéficiaires, le PADAZ a fortement ralenti l'exode des bras valides vers les pays limitrophes (Nigeria, Ghana et Libye) et les centres urbains nigériens.

TEMOIGNAGES DES BENEFICIAIRES



Rouffai Alassan, Maire de Albakaram : « Notre première satisfaction c'est l'eau apportée par le projet. Nous étions confrontés

à des difficultés énormes d'approvisionnement en eau. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas : il y a assez d'eau pour nous et nos animaux. Dieu merci, les produits maraîchers, que nous étions obligés d'aller chercher à Zinder, sont aujourd'hui disponibles. La dernière chose non moins importante, c'est que ce projet a permis de fixer nos compatriotes qui partaient avant au Nigeria ou en Libye chercher de l'argent. Désormais, ils restent travailler autour du barrage ; on peut donc dire Dieu merci ».



Aouta Danzainam : « Cette retenue d'eau réalisée par le PADAZ est une fierté non seulement pour ses riverains mais également

pour toutes les populations de Albakaram. Avant le barrage, des problèmes d'eau nous empoisonnaient la vie. Nous en sommes aujourd'hui délivrés ; nos animaux aussi. A présent, c'est ici que les autres viennent acheter des produits maraîchers que nous-mêmes partions chercher à Zinder. On n'a plus besoin de solliciter l'aide des parents ou des amis. Nous souhaitons simplement que Dieu nous aide à consolider les acquis du projet ».



Laouali Issa : « En tant qu'autorité traditionnelle, on se réjouit sincèrement de l'apport du PADAZ à nos popula-

tions : elles ont l'eau qui leur manquait ; elles ont une production maraîchère suffisante. Cela nous réjouit énormément ».

Projet Phare II

Intitulé : Projet de mobilisation des eaux dans le département de Tahoua (PMET)

Date d'approbation juillet 1998

Coût du projet : 10,42 millions d'UC

Source de financement : Prêt FAD : 7,95 millions d'UC

Etat du Niger : 0,84 million d'UC

PAM : 1,04 million d'UC

Bénéficiaires : 0,59 million d'UC

Etat du projet : achevé

Le PMET, dont l'identification remonte à 1990, constitue le tout premier projet entrant dans le cadre de la stratégie nigérienne de maîtrise des eaux de surface. Le projet visait très clairement à lutter contre la pauvreté à travers la mise en valeur de 720 ha de cultures irriguées, de 11.490 ha de cultures pluviales ainsi que l'accroissement du cheptel. Ces actions contribuent autant à assurer l'autosuffisance alimentaire qu'à améliorer les conditions de vie des populations. En dépit du très grand retard accusé avant son démarrage, le PMET a enregistré des résultats très significatifs. En témoignent les deux mini-barrages installés à Koungouzoutt et Alibou, les mini adductions d'eaux potables (AEP) de Bagaye qui assurent l'approvisionnement en eaux potables, à l'aide des bornes-fontaines, de plus de 15000 personnes vivant dans trois villages. La redevance payée par les usagers des bornes-fontaines a permis de constituer un dépôt en banque de 23 millions de FCFA et une caisse de menues dépenses de 800.000 FCFA.

TEMOIGNAGES DES BENEFICIAIRES



Aminata Goumour, ménagère :

« Pour nous, l'arrivée du PMET a été une véritable délivrance. Nous avons l'eau potable à portée de main alors qu'avant nous étions obligés de parcourir 10 km jusqu'à Tamaské pour chercher l'eau. C'était tellement pénible que mêmes les ânes qui transportaient l'eau sur cette distance sont morts. Aujourd'hui, les femmes n'ont plus la corvée d'eau à assurer ; elles ont largement le temps de s'occuper de l'éducation de leurs enfants et de s'adonner à des activités génératrices de revenus »



Aïcha Sidi, présidente de Kichizutchi (groupement féminin) : « Ce projet nous a tout donné. On arrive aujourd'hui à couvrir en-

tièrement nos besoins alimentaires ; on a pu dégager des revenus pour assurer la petite embauche bovine. Nos activités nous permettent dorénavant de soigner et scolariser nos enfants. Quand tu demandes de l'argent à ton mari, s'il répond qu'il n'en a pas, tu peux rentrer dans ta chambre chercher le montant qu'il te faut pour satisfaire tes besoins. Le PMET a très clairement jeté les bases de l'indépendance financière des femmes de l'Ader ».



Hadjia Fazouma Sidikou, ménagère : « Avec l'argent que nous empruntons au projet, nous achetons des brebis et

des moutons. Nous revendons les moutons en temps opportun pour disposer d'un peu d'argent alors que les brebis peuvent se multiplier et renforcer le troupeau. La pratique de cette petite embauche bovine a accru fortement nos revenus ».



Abdoulaye Moustapha, exploitant agricole : « Il y a incontestablement une grande différence entre la période avant et celle

après le projet. Rien que la retenue d'eau nous a permis de produire des cultures de décrue suffisamment importantes pour couvrir nos besoins et écouler l'excédent vers les marchés. Les superficies cultivables ont fortement augmenté ; l'eau est disponible pour les hommes et pour les animaux. Depuis le démarrage du projet, on sent que quelque chose a changé dans notre vie. Nous ne nous sommes jamais mieux portés. Seuls les fainéants n'ont pas tiré profit du PMET ».

Projet phare III

Intitulé du projet : Projet d'appui au développement rural de Dosso

Date d'approbation : mai 1991

Coût du projet : 14,51 millions d'UC

Sources de financement : Prêt FAD 11,95

millions d'UC

PAM : 0,75 million d'UC

Etat du Niger : 1,81 million d'UC

Etat du projet : achevé

Le Projet a permis de récupérer 443,90 ha de terres dégradées et la maîtrise de deux cauris qui menaçaient le village de Singui-Bossey et ses 1100 habitants. Les activités du projet ont entraîné une forte augmentation de la production agricole, garantissant ainsi la sécurité alimentaire des populations.

Dans le même temps, la flore et la petite faune ont régénéré sur une zone qui était totalement inculte avant avec le démarrage du projet. Une production commerciale de gomme arabique a par ailleurs été assurée par les bénéficiaires qui se sont organisés en coopératives de producteurs avec l'encadrement et l'appui du PADER.

TEMOIGNAGES DES BENEFICIAIRES



Moussa Bilou, chef du village de Singui Bossey :
« Dieu merci, le PADER nous a permis de remporter la bataille de l'auto-

suffisance alimentaire. Depuis deux ans, les terres incultes sont devenues cultivables ; l'herbe a recommencé à pousser là où elle ne poussait pas. Le cauris, qui menaçait le village, a été maîtrisé. Et tout cela a permis d'augmenter considérablement la production agricole. Contre toute attente, nous avons même réussi à produire puis à vendre de la gomme arabique pour près d'un million 200.000 FCFA. Tout cela sans compter, la rémunération du travail des populations sur les différents chantiers du projet. Il faut cependant dire que le volet micro-crédit nous a laissé sur notre faim. Nous souhaitons une petite somme d'argent pour consolider nos acquis à travers la relance du micro-crédit ».



Sita Yeya, direction du Génie rural :
« Avant le projet, l'existence même du village était menacée par un cauris. Les activités agricoles étaient quasiment impossibles ; ce qui exposait les populations à la famine. Depuis le projet, tout a changé. On a assuré la régénération des arbres sur le site

à travers des demi lunes, des cordons pierreux ainsi que des seuils en pierres sèches et des tranchées. Ce traitement biologique associé au traitement mécanique a permis de récupérer près de 443 hectares. Des animaux sauvages (lapins, écureuils et même l'antilope) sont revenus sur le site. Le sol s'est également enrichi avec la culture de la gomme arabique par les bénéficiaires ».

Projet Phare IV

Intitulé du projet : Projet de lutte contre l'ensablement du fleuve Niger (PLCE)

Date d'approbation : septembre 2003

Coût du projet : 15 millions d'UC

Sources de financement : Prêt FAD : 12 millions

Don : 3 millions

Etat du projet : en cours

Le Fleuve Niger, troisième fleuve d'Afrique et patrimoine commun aux 9 pays membres de l'Autorité du bassin du Niger, est depuis plusieurs années sous la menace permanente de l'ensablement et la jacinthe d'eau.

Ici et là des Etats ont pris des initiatives pour protéger ce fleuve qui fait vivre près de 100 millions de personnes en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Approuvé en 2003, le PLCE vise à accompagner les efforts entrepris pour désensabler le fleuve tout en contribuant à la réduction de la pauvreté des populations riveraines.

En seulement trois années d'activités, le PLCE a traité plus de 12000 hectares, construit des banquettes anti-érosives à raison de 5 à 6 banquettes par hectares. Les terres récupérées ont ensuite été ensemencées. Sur certains sites d'intervention du PLCE comme Yattoré Allah, la végétation atteint aujourd'hui 1 m 50 par endroits ; la petite faune a réapparu tandis que le ruissellement des eaux vers le fleuve a été considérablement ralenti. Le PLCE a en outre organisé les populations en grappes de 700, 800 voire 1000 personnes qui assurent des travaux de récupération contre rémunération. Au terme d'une convention entre le projet et les populations, le PLCE verse sur des comptes ouverts en banque 60 % des montants nécessaires pour la réalisation des

activités définies. Cette approche garantit d'importantes sommes d'argent aux populations. La lutte contre l'ensablement s'appuie ainsi sur la lutte contre la pauvreté.

TEMOIGNAGES DES BENEFICIAIRES



Aissa Garba, ménagère :
« Avant l'arrivée du projet, nous étions obligés d'enlever certaines herbes pour aller les vendre au marché ; mais tout ça ne rapportait pas grand-chose. L'avènement du PLCE nous a permis d'abandonner cette activité. Maintenant, on travaille sur le chantier des ouvrages et on nous paye. Cette rémunération nous permet de nous offrir une alimentation de qualité, d'acheter des vêtements et même de participer aux frais de scolarité des enfants. Après toutes ces dépenses impérieuses, il nous reste encore un peu d'argent pour pratiquer la petite embauche bovine. Certains d'entre nous n'avaient même pas où dormir avant le projet. Aujourd'hui, ils dorment dans des chambres entièrement meublées. Je vous invite à les visiter, vous saurez alors que quelque chose a changé dans notre vie ».



Fati Moussa, ménagère :
« Le PLCE a d'abord renforcé la cohésion de nos familles respectives en nous permettant de travailler côte à côte avec nos maris sur les différents sites. Ce travail nous permet de gagner assez d'argent pour acheter nos provisions alimentaires puis assurer des soins à nos en-

fants. Grâce au revenu tiré du projet, je vis le plus normalement du monde. Je souhaite longue vie au projet ».



Harouna Kailou, chef d'équipe sur le site :
« Le PLCE a suscité un énorme enthousiasme auprès de la population.

Sur certains sites, nous avons travaillé avec huit équipes. A chaque relève, les premières équipes cèdent leur place à d'autres qui attendent. Nous avons travaillé avec des équipes de deux femmes et deux hommes. Parfois même avec des équipes de 4 femmes. Il y a toujours des femmes volontaires pour participer aux travaux pourtant très physiques. Elles gagnent ainsi autant d'argent que les hommes grâce aux activités du projet ».



Mahaman Laouali Abba, Coordonnateur national PLCE/BN :

« Le PLCE a érigé l'approche participative en pilier essentiel de sa stratégie. Chaque année, nous procédons à la programmation et à la planification des activités en liaison avec les bénéficiaires. Ensuite, nous budgétisons cette programmation que nous formalisons à travers une convention financière au terme de laquelle nous versons aux populations 60 % des fonds nécessaires pour la réalisation des activités. Le PLCE arrive ainsi à faire d'une pierre deux coups : la lutte contre l'ensablement du fleuve et la réduction de la pauvreté grâce aux revenus versés aux bénéficiaires ».





Les secteurs sociaux

Les secteurs sociaux, principalement la Santé et l'Education, ont bénéficié d'une attention particulière du gouvernement nigérien marquée par l'augmentation des crédits qui leur ont été consacrés ces dernières années. Au demeurant, l'amélioration des indicateurs sociaux témoigne de cette évolution. Alors qu'il était de 37 % en 2000, le taux de scolarité primaire est passé à 57 % en 2006. La couverture sanitaire du pays s'est nettement améliorée avec la construction de plusieurs infrastructures grâce aux fonds obtenus de l'Initiative pays pauvres très endettés (PPTE), plus connue au Niger sous le nom de « Programme spécial du président de la République ». L'Etat nigérien vient de décider de la gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans, de la gratuité de la prise en charge médicale pour les césariennes et les cancers du sein. En dépit de ces avancées significatives, le pays continue d'afficher des indicateurs sociaux peu satisfaisants. Ainsi, le taux de mortalité maternelle est de 648 décès pour 100.000 naissances, la mortalité infantile de 81 décès pour 1000 enfants de 0 à 11 mois. En 2006, la mortalité infanto-juvénile a atteint 198 pour 1000 chez les enfants de 0 à 59 mois. Partenaire privilégié du Niger, la BAD est présente dans les secteurs sociaux afin d'aider le pays à asseoir son développement humain. Le Groupe de la banque finance actuellement, à hauteur de 28,35 millions d'UC, un projet éducatif et un projet sanitaire. Son intervention dans le développement humain devrait se renforcer prochainement avec le démarrage du projet alimentation en eau potable et assainissement dans les régions de Dosso, Maradi et Tahoua doté d'une enveloppe de 14 millions d'UC.

Projet Phare V

Intitulé du projet : Projet amélioration de la qualité des soins de santé

Date d'approbation : octobre 2001

Coût du projet : 16,35 millions d'UC

Source de financement : Prêt FAD : 15,95 millions

Don : 0,40 millions

Etat du projet : en cours

Ce projet approuvé en 2001 visait un double objectif : d'une part contribuer substantiellement à l'amélioration de la santé de la popula-

tion nigérienne et, d'autre part, lutter contre l'extrême pauvreté dans le pays. Il devrait, grâce à ses différentes réalisations, infléchir le taux de mortalité et de morbidité dû à la faiblesse de la couverture sanitaire d'un pays vaste et enclavé. Les activités du projet couvrent la santé de la reproduction, la lutte contre le VIH/Sida ainsi que les principales maladies de la population nigérienne dont le paludisme, les affections respiratoires et l'anémie. Plusieurs institutions sanitaires, surtout dans des régions difficiles d'accès, ont été réalisées avec le financement du projet. Il s'agit d'une avancée significative pour les populations nigériennes confrontées au casse-tête des évacuations sanitaires. La construction, sur financement du projet, d'un Centre régional de transfusion sanguine (CRTS) à Tahoua, par exemple, va garantir une sécurité transfusionnelle à près de 2 millions 400.000 Nigériens.

TEMOIGNAGES



Dr. Seydou Ekoye, Directeur régional de la santé de Tahoua :

« La construction du CRTS, grâce au financement de la BAD à travers le projet santé II, est pour nous praticiens une excellente opportunité pour mieux servir la population de la région de Tahoua estimée à 2 millions 400.000 habitants. S'agissant de la transfusion sanguine, nos besoins actuels sont estimés à 2000 poches de sang par trimestre. Dans la pratique, seuls 25 % de ces besoins sont couverts. Ce qui explique la forte mortalité maternelle et le taux élevé de mortalité infanto-juvénile liés au manque de sang. Pour nous, la construction de ce centre est un immense soulagement. C'est un levier qui va contribuer à améliorer la couverture de nos besoins en sang. En disposant d'un tel outil, nous allons droit vers la couverture des besoins en sang de l'ensemble de la région. Nous allons surtout pouvoir garantir une prise en charge de qualité aux femmes et aux enfants, premières victimes des anémies, dans les maternités. Nous en sommes d'autant plus heureux que le CRTS sera par ailleurs équipé de matériel ultra-moderne et disposera d'un personnel compétent. Dans ces conditions, nous sommes sûrs de garantir aux patients une transfusion sanguine totalement sécurisée ».



Oumarou Djibo, Directeur du Centre hospitalier régional de Tahoua : « le CHR est hôpital de référence de toute la région. C'est vers lui que sont orientés les cas les plus difficiles. Nous pratiquons donc beaucoup d'interventions chirurgicales ; ce qui implique une demande importante en poches de sang. L'implantation du CRTS dans l'enceinte même de l'hôpital est une aubaine pour nous. Nous allons ainsi pouvoir assurer une meilleure prise en charge aux patients du CHR, particulièrement les femmes et les enfants qui souffrent d'anémie. Avec la construction du CRTS, la maternité pourra se ravitailler régulièrement en sang. La création du centre va par ailleurs inciter davantage de personnes à venir donner du sang. Car la population qui y sera accueillie sera sensibilisée sur les enjeux du don du sang. On peut acheter les médicaments mais pas le sang. Il faut absolument que quelqu'un vous le donne. Le CRTS arrive donc à point nommé pour les populations de Tahoua ».

Le projet Education II vise à corriger ces carences du système éducatif nigérien. Il ambitionne par ailleurs, d'une part, la recherche d'une amélioration de la santé scolaire par l'intensification de la lutte contre le HIV/Sida et les infections sexuellement transmissibles et, d'autre part, le renforcement des capacités institutionnelles des enseignants de base. L'appui à la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes constituent l'axe central des activités du projet. Son démarrage a permis d'équiper entièrement près de 300 classes en mobilier, en laboratoires et en bureaux.

Projet Phare VI

Intitulé du projet : Projet Education II
Date d'approbation : Décembre 2003
Coût du projet : 12 millions d'UC
Sources de financement : Prêt FAD 10 millions
Don : 2 millions
Etat d'exécution : en cours

L'ambition clairement affirmée de ce projet est de donner la chance au plus grand nombre de jeunes nigériens d'aller à l'école. Il procède

également du souci de contribuer à l'équité dans entre filles et garçons dans les cycles de base. En effet, la scolarisation des filles et des garçons n'évolue pas au même rythme au Niger. Les statistiques les plus récentes laissent même ressortir de fortes disparités : en 2004-2005, le taux de scolarité des garçons se situait autour de 62 % contre seulement 43 % pour les filles ; en 2006-2007 le taux de scolarisation des garçons a atteint 67 % alors qu'il n'était que 47 % chez les filles.

Environ 500 professeurs de sciences ont été recyclés puis réaffectés dans différentes régions du pays. Les activités du projet ont également permis d'assurer la formation continue des professeurs des collèges, de construire de nouvelles infrastructures et d'organiser des voyages d'études au profit des enseignants au Mali et au Sénégal. Toutes ces actions ont fortement contribué à l'évolution notable du taux de scolarité primaire au Niger : 57 % en 2006 contre 37 % en 2000.





Infrastructures routières

Le port le plus proche du pays, celui de Cotonou, se trouve à près de 1100 km de Niamey. Bien qu'il soit le sixième Etat africain par sa superficie, le Niger ne dispose que de 3912 km de routes bitumées, dont 10% seulement praticables toute l'année. Le pays ne dispose pas d'un système de transports ferroviaires et le fret aérien est quasi inexistant. Dans ce contexte, l'infrastructure routière joue un rôle particulièrement important pour le Niger, surtout dans ses échanges avec les pays voisins et son développement. Après avoir contribué, dans les années 80, à l'aménagement de la route Zinder-Agadez, un projet de développement sous-régional, qui a associé l'Algérie, le Niger et le Nigeria, la BAD continue de soutenir les efforts du Niger pour se doter d'un réseau routier adapté aux exigences du développement.

Le portefeuille de la banque dans le secteur du transport comporte actuellement deux projets routiers : Tibiri-Dakoro et Madaoua-Bouza-Tahoua, d'une part, et Dori-Tera, d'autre part.

Projet Phare VII

Intitulé du projet : Aménagement de la route Tibiri-Dakoro et Madaoua-Bouza-Tahoua
Date d'approbation : Décembre 2005
Coût du projet : 22 millions d'UC
Source de financement : Prêt FAD
Etat du projet : en cours

D'une longueur de 285 km, le projet vise à contribuer à la relance des activités économiques régionales et nationales, en assurant des échanges commerciaux fluides entre 5 départements du pays : Tibiri, Dakoro, Madaoua, Bouza et Tahoua. Le tronçon devrait, après sa réalisation, permettre également aux populations d'accéder plus facilement aux services sociaux de base, notamment à travers le désenclavement des infrastructures sanitaires. Il s'y ajoute le renforcement des capacités institutionnelles de la Direction générale des travaux publics au ministère de l'Équipement. Le démarrage du projet a toutefois pris un retard considérable en raison notamment des incertitudes qui avaient plané sur l'engagement de la BOAD à participer au financement de l'aménagement de la route. L'Etat du Niger n'a pas, non plus, manifesté

toute la célérité requise pour l'ouverture du compte destiné à recevoir la contrepartie ni même pour la nomination du Coordonnateur du projet et de deux ingénieurs routiers. Selon les dernières indications fournies par la partie nigérienne, toutes les difficultés ont été surmontées ; ce qui ouvre la voie au démarrage du chantier dans les prochains mois.



Chaïbou Hachimou, conducteur routier : « La construction de cette route est un enjeu stratégique pour nous, conducteurs

routiers. Elle va nous permettre un gain de temps non négligeable. Actuellement, nous mettons 4 à 5 heures pour relier deux villes situées sur cet axe. Avec la voie bitumée, nous ne mettrons qu'une heure voire 1h 30 minutes. De façon générale, la construction d'une route bitumée représente une réelle bouffée d'oxygène dans notre pays où il n'y a ni bateau, ni avion, encore moins de train pour assurer le transport des marchandises.

Projet Phare VIII

Intitulé du projet : Aménagement de la route Dori-Tera
Date d'approbation : octobre 2006
Coût du projet : 27, 82 millions d'UC
Sources de financement : Prêt FAD/Burkina Faso : 12, 71 millions d'UC
Don FAD/Niger : 12,67 millions d'UC
Don FAD/UEMOA : 2,44 millions d'UC
Etat du projet : en cours

Ce projet est original en ce qui implique deux Etats (Niger et Burkina) et une organisation sous-régionale Union économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (UEMOA). Il constitue un bel exemple d'intégration régionale par la nature de la voie à bitumer qui traverse sur 51 km le Burkina Faso et le Niger sur 40 km. La réalisation de ce projet va favoriser la circulation des biens de part et d'autre de la frontière commune. Les deux pays sont d'ailleurs convenus d'installer, après les travaux, un poste de contrôle commun juxtaposé du côté de Pételkolé, en territoire nigérien. Le projet s'inscrit en outre dans une démarche originale puisqu'il prévoit la réalisation des travaux de voiries connexes de 11 km dans la ville de Dori au Burkina Faso et de 11 autres km de

voieries connexes dans la ville nigérienne de Tera. L'aménagement de la route Dori-Tera prévoit également la réalisation des bretelles en latérite pour desservir les villages riverains de la route, la réhabilitation et la construction

des infrastructures socio-économiques (écoles, marchés, dispensaires...) ainsi que des actions de protection de l'environnement et de prévention du Sida et des infections sexuellement transmissibles (IST).





Mot du Directeur

du Département régional ouest A



cours des années récentes.

Depuis le FAD-X, la BAD a amorcé un saut qualitatif dans ses opérations au Niger. Celui-ci s'est notamment traduit par un changement d'approche dans l'élaboration de la stratégie d'assistance de la BAD pour le Niger. La nouvelle approche stratégique, basée sur l'élaboration d'une stratégie axée sur les résultats, se caractérise par une définition plus claire des résultats escomptés et des moyens à mettre en œuvre pour suivre la réalisation de ces résultats. Ainsi, pour la période 2005-2009, la stratégie de la BAD vise à contribuer à la réduction de la pauvreté et repose sur deux piliers qui sont (i) le soutien au développement du monde rural à travers la mobilisation des ressources en eau et, (ii) le développement des infrastructures.

Je me félicite de constater qu'à travers ces deux piliers, la BAD contribue au développement rural et à la réduction de la pauvreté au Niger. Dans le cadre du premier pilier, l'appui de la BAD, en collaboration avec les autres partenaires au développement, a permis

d'améliorer les infrastructures agricoles, de renforcer le processus de décentralisation et faciliter l'accès à l'eau et l'assainissement. Dans le cadre du second pilier, la BAD vise à appuyer le renforcement des compétences scientifiques et techniques et l'amélioration des infrastructures sanitaires. La BAD financera aussi un appui budgétaire pour accompagner le Gouvernement dans sa volonté de créer un cadre propice aux activités du secteur privé. Cet appui de la BAD devrait favoriser une diversification de l'économie, une relance de la croissance et accélérer le rythme des réformes économiques.

La BAD a aussi engagé un certain nombre d'actions pour améliorer la performance de son portefeuille au Niger. Ainsi, elle a intensifié les missions de supervision, renforcé la qualité à l'entrée des nouveaux projets, amélioré le dialogue avec le Gouvernement et organisé plusieurs sessions de formation sur les règles et procédures de la Banque en matière de passation des marchés. Ces actions ont largement contribué à l'amélioration de l'exécution des projets de la BAD.

Le Niger est sur la bonne voie pour réaliser ses ambitions de croissance et de développement, et je voudrais réaffirmer toute la disponibilité de la BAD à appuyer le Niger dans la mise en œuvre de sa Stratégie accélérée de développement et de réduction de la pauvreté.

Janvier K. Litse
Directeur du Département régional ouest A

CONTACTS ET CREDITS

COORDINATION
Seidik Abba

PRODUCTION
Unité des Relations extérieures et de la communication (ERCU)
Direction des Opérations régionales Afrique de l'Ouest A (ORWA A)

PHOTOGRAPHE
Addo Youssouf

GRAPHISME
Laetitia Yattien-Amiguet

IMPRESSION
FINZI USINES GRAPHIQUES





GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
Angle de l'avenue du Ghana et des rues Pierre de Coubertin
et Hedi Nouria
BP 323 -1002 Tunis Belvédère (Tunisie)
Tél. : +216 71 333 511 – Fax : +216 71 351 933
E-mail : afdb@afdb.org – Internet : www.afdb.org

